

SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

Le dix-huit décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre

N° 181/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 11 décembre 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 décembre 2017,

Objet de la délibération :

Déchets ménagers : validation nouveaux tarifs à partir de 2018

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 74
- Absents : 25
 - Dont suppléés : 2
 - Dont représentés : 5
 - Excusés : 5
 - Non excusés : 13
- Votants : 81

Résultat du vote

- Pour : 81
- Contre : 0
- Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20171218-181-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2018

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Procuration

M. Ducret Sylvain à M. Chabod Gérard, Mme Galmiche Christelle à Mme Calvi Virginie, M. Maire du Poset Thierry à M. Bardey Philippe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard

Suppléé(e)s

M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Excusé(e)

Mmes Muller Valérie, Faillet Bernadette & Boucon Galimard Sabine, Ms. Bole Léon & Moniotte Jacques,

Absent(e)s

Mmes Breuillot Christine, Faillet Maryse & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Sage Irénée, Debray Michel, Sage Jean-Luc, Pogliano Jean-Louis, Maugain Romuald, Petetin Yves, M. Simon Gilles & Bonnefoi Frédéric

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Pierre Bruchon, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu la fusion au 1^{er} janvier 2017,
- Vu la compétence Ordures ménagères à uniformiser sur l'ensemble du territoire Loue Lison dès le 1^{er} janvier 2018,

Considérant qu'une nouvelle grille tarifaire unique doit être créée pour tous les usagers du service déchets de la CCLL dès le 1^{er} janvier 2018,

Considérant l'estimation des charges 2018 du service tenant compte des traditionnelles révisions de prix des marchés de prestations de service en cours, des nouveaux prix des marchés qui débiteront au 01/01/2018 ainsi que de l'augmentation SYBERT pour la provision « Démantèlement des anciens fours de l'usine d'incinération » (de 2.22€TTC par habitant en 2017 à 3.48 € TTC par habitant en 2018).

Ceci étant, pour garantir l'équilibre du budget, la commission propose les tarifs suivants pour les différentes catégories d'usagers.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité, valide les tarifs joints à la présente délibération proposés par la commission.

Fait et délibéré en séance, le 18.12.17

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



REDEVANCE INCITATIVE CC LOUE LISON				
GRILLE DE TARIFICATION SEMESTRIELLE pour les particuliers				
VALIDEE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU				
désignation du type d'utilisateur	Volume base de facturation en litre	Part fixe semestrielle (incluant 6 levées ou 18 dépôts)	Part variable (prix unitaire d'une levée ou d'un dépôt) selon le nombre de levées ou de dépôts semestriel	facturation minimum annuelle (incluant 12 levées ou 36 dépôts)
BAC OMR PARTICULIER	80	46,00 €	2,60 €	92,00 €
CLE électronique OMR PARTICULIER	90	45,00 €	0,87 €	90,00 €
BAC OMR PARTICULIER	120	75,00 €	3,90 €	150,00 €
BAC OMR PARTICULIER	140	78,90 €	4,55 €	157,80 €
BAC OMR PARTICULIER	240	78,90 €	7,80 €	157,80 €
désignation du type d'utilisateur	Volume base de facturation en litre	Part fixe semestrielle		facturation fixe annuelle
BAC RECYCLABLES PARTICULIER	120 (commune collectée en C1)		5,00 €	10,00 €
CLE électronique RECYCLABLES PARTICULIER	150		5,00 €	10,00 €
BAC RECYCLABLES PARTICULIER	240		5,00 €	10,00 €

REDEVANCE INCITATIVE CC LOUE LISON				
GRILLE DE TARIFICATION SEMESTRIELLE pour les batiments collectifs				
VALIDEE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU				
désignation du type d'utilisateur	Volume base de facturation en litre	Part fixe semestrielle (incluant 6 levées ou 18 dépôts)	Part variable (prix unitaire d'une levée ou d'un dépôt) selon le nombre de levées ou de dépôts semestriel	facturation minimum annuelle (incluant 12 levées ou 36 dépôts)
BAC OMR COLLECTIF	240	297,80 €	7,80 €	595,60 €
BAC OMR COLLECTIF	360	446,70 €	11,70 €	893,40 €
BAC OMR COLLECTIF	660	818,95 €	21,45 €	1 637,90 €
BAC OMR COLLECTIF	770	955,44 €	25,03 €	1 910,88 €
BAC OMR COLLECTIF	1000	1 240,83 €	32,50 €	2 481,67 €
désignation du type d'utilisateur	Volume base de facturation en litre	Part fixe semestrielle		facturation fixe annuelle
BAC RECYCLABLES COLLECTIF	120 (commune collectée en C1)		5,00 €	10,00 €
BAC RECYCLABLES COLLECTIF	240		5,00 €	10,00 €
BAC RECYCLABLES COLLECTIF	360		7,50 €	15,00 €
BAC RECYCLABLES COLLECTIF	660		13,75 €	27,50 €
BAC RECYCLABLES COLLECTIF	770		16,04 €	32,08 €
BAC RECYCLABLES COLLECTIF	1000		20,83 €	41,67 €

REDEVANCE INCITATIVE CC LOUE LISON				
GRILLE DE TARIFICATION SEMESTRIELLE pour les administrations, les professionnels, les associations				
VALIDEE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU				
désignation du type d'utilisateur	Volume base de facturation en litre	Part fixe semestrielle (incluant 6 levées ou 18 dépôts)	Part variable (prix unitaire d'une levée ou d'un dépôt) selon le nombre de levées ou de dépôts semestriel	facturation minimum annuelle (incluant 12 levées ou 36 dépôts)
BAC OMR PRO	80	40,00 €	2,60 €	80,00 €
CLE électronique OMR PRO	90	45,00 €	0,98 €	90,00 €
BAC OMR PRO	120	60,00 €	3,90 €	120,00 €
BAC OMR PRO	140	70,00 €	4,55 €	140,00 €
BAC OMR PRO	240	120,00 €	7,80 €	240,00 €
BAC OMR PRO	360	180,00 €	11,70 €	360,00 €
BAC OMR PRO	660	330,00 €	21,45 €	660,00 €
BAC OMR PRO	770	385,00 €	25,03 €	770,00 €
BAC OMR PRO	1000	500,00 €	32,50 €	1 000,00 €
désignation du type d'utilisateur	Volume base de facturation en litre	Part fixe semestrielle		facturation fixe annuelle
BAC RECYCLABLES PRO	120 (commune collectée en C1)		5,00 €	10,00 €
CLE électronique RECYCLABLES PRO	150		5,00 €	10,00 €
BAC RECYCLABLES PRO	240		5,00 €	10,00 €
BAC RECYCLABLES PRO	360		7,50 €	15,00 €
BAC RECYCLABLES PRO	660		13,75 €	27,50 €
BAC RECYCLABLES PRO	770		16,04 €	32,08 €
BAC RECYCLABLES PRO	1000		20,83 €	41,67 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20171218-181-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2018

